

Procédure opérationnelle normalisée

Sujet : Utilisation du traîneau d'évacuation médicale (1514)

En vigueur le : 16 octobre 2018
Révisée le :

PON -028

À TOUT LE PERSONNEL

1. But

Permettre à tous les pompiers d'utiliser le véhicule tout-terrain (1914) et le traîneau d'évacuation médicale (1514) le plus sécuritairement et le plus efficacement possible.

2. Contexte

Le Service de sécurité incendie s'est muni d'un traîneau d'évacuation médicale afin de porter secours aux victimes en milieux isolés. Cette acquisition nous permet d'être autonomes pour répondre à ce type d'appel, d'être plus efficaces et de porter secours plus rapidement aux victimes.

3. Présentation du traîneau d'évacuation médicale

Le traîneau d'évacuation médicale du SSIRDL est un traîneau de marque Equinox, modèle Snowbulance. Il s'agit d'un traîneau complètement fermé qui permet de transporter une victime ainsi qu'un intervenant (technicien ambulancier paramédic ou pompier/premiers répondants). Le traîneau peut être utilisé en toute saison. Il est monté sur roues ou sur skis, selon la saison.



a. Équipements intégrés au traîneau d'évacuation

Les équipements suivants sont intégrés à l'intérieur du traîneau d'évacuation médicale :

- Batterie 12V, support de batterie et chargeur intelligent;
- Chaufferette électrique;
- Lumière;
- Sangle pour attacher la civière;
- Siège pour l'intervenant;



Procédure opérationnelle normalisée

Sujet : Utilisation du traîneau d'évacuation médicale (1514) En vigueur le : 16 octobre 2018 Révisée le :

b. Équipements supplémentaires :

De plus les équipements suivants sont disponibles à l'utilisation :

- Radio mobile (sur le VTT);
- 2 casques avec système de communication :
 - Système Sena SMH5
 - Fonction : Permettre au conducteur et à l'intervenant à bord du traîneau de se parler via « l'intercom » du système de communication.
- 2 casques sans système de communication;
- Système de communication Bluetooth :
 - Système Sena SR10.

4. Fonctionnement des équipements :

Les prochains paragraphes vous présentent le fonctionnement de ces équipements.

a. Radio mobile:



À l'instar des autres véhicules, le VTT est maintenant muni d'une radio mobile. Elle est fixée sur le dessus du compteur du VTT.

Elle se met en marche automatiquement au démarrage du VTT et elle s'éteint automatiquement 30 minutes après la « fermeture » du contact.

Elle possède un microphone et elle est reliée par Bluetooth au casque du conducteur via le système Sena SR10.



Procédure opérationnelle normalisée

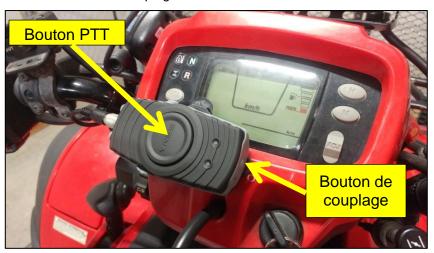
Sujet : Utilisation du traîneau d'évacuation médicale (1514) En vigueur le : 16 octobre 2018 Révisée le :

b. Système de communication Bluetooth (Sena SR10)¹:

La radio mobile est munie d'un système de communication Bluetooth. Ce système a pour fonction de relier le casque du conducteur à la radio mobile.

o Ouverture du système Sena SR10 :

Pour mettre en marche le SR10, il faut peser simultanément sur les boutons « PTT » et « de couplage ».



Utilisation du système SR10 :

Lorsque le système SR10 et celui du casque sont en marche, il est possible de parler directement par le microphone intégré au casque. Pour ce faire, il suffit de peser sur le bouton PTT.

Chargement du SR10 :

Le SR10 doit être rechargé à fréquence régulière. Lors de l'inspection hebdomadaire du 1514 et du 1914, les pompiers doivent recharger le système SR10. Le fil pour recharger se trouve dans le bac qui contient les casques dans le traîneau d'évacuation médicale.

¹ Le guide de l'utilisateur est disponible au secrétariat.



Procédure opérationnelle normalisée

Sujet : Utilisation du traîneau d'évacuation médicale (1514)

En vigueur le : 16 octobre 2018 Révisée le :

c. Casques avec système de communication (Sena SMH5)²:

Deux des quatre casques sont munis d'un système de communication Sena SMH5. Ces systèmes permettent aux deux porteurs de casques de communiquer entre eux via l'intercom. De plus, le casque du conducteur est déjà couplé avec le système Bluetooth du radio mobile pour communiquer avec la radio mobile.

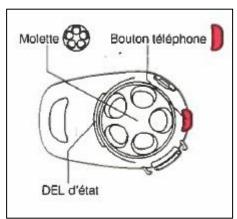




Ouverture du système de communication (Sena SMH5)

Pour mettre en marche le SMH5, il faut peser simultanément sur les boutons « Molette » et « téléphone ».

Le système du casque conducteur doit être ouvert en premier.





² Le guide de l'utilisateur est disponible au secrétariat.



Procédure opérationnelle normalisée

Sujet : Utilisation du traîneau d'évacuation médicale (1514)

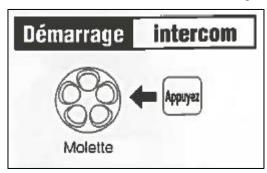
En vigueur le : 16 octobre 2018

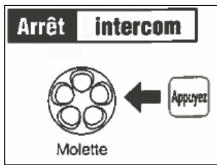
Révisée le :

Utilisation du système SMH5 (Intercom) :

Pour entrer en communication entre les deux systèmes Sena SMH5 (entre les 2 casques), il suffit de peser une fois sur la molette. Un son se fera entendre lorsque la communication sera établie.

Pour fermer la communication intercom, il suffit d'appuyer de nouveau une fois sur la molette. Un son se fera également entendre pour confirmer la fermeture.





Utilisation du système SMH5 (communication radio) :

Comme mentionné précédemment, il est possible de faire une communication radio directement par le microphone du casque du conducteur (voir utilisation du système SR10). La communication radio est prioritaire sur l'intercom. Alors, si vous êtes en train de parler entre les deux casques et qu'une communication radio est émise, cette dernière « coupera » la communication Intercom. La communication radio se fera entendre par le conducteur et lorsqu'elle sera terminée, la communication Intercom recommencera.

Notez que seul le système SMH5 du conducteur est couplé avec le système SR10 du radio mobile. Seul le conducteur peut entendre et émettre des communications radio.

Chargement des SMH5 :

Les SMH5 doivent être rechargés à fréquence régulière. Lors de l'inspection hebdomadaire du 1514 et du 1914, les pompiers doivent recharger les systèmes SMH5. Les fils de recharge se trouvent dans le bac qui contient les casques dans le traîneau d'évacuation médicale.



Procédure opérationnelle normalisée

Sujet : Utilisation du traîneau d'évacuation médicale (1514) En vigueur le : 16 octobre 2018 Révisée le :

5. Équipements à apporter lors des interventions :

Lors d'un appel pour traîneau d'évacuation médicale, les pompiers de garde devront s'assurer d'apporter les équipements suivants (ceux-ci doivent être mis dans le traîneau d'évacuation) :

Équipement	Véhicule
Civière	1114
Planche dorsale	1114
Trousse PR	814
Matelas immobilisateur	814
Attelles sous vide	814

Une feuille aide-mémoire est installée sur la pole de la remorque afin de ne pas les oublier. Cette feuille doit être retirée avant le départ du 914 et 1514. Elle doit être replacée à l'aide d'un scellé à extincteur lors de la remise en état des équipements.





Procédure opérationnelle normalisée

Sujet : Utilisation du traîneau d'évacuation médicale (1514) En vigueur le : 16 octobre 2018 Révisée le :

6. Positionnement et amarrage du traîneau et du VTT dans la remorque :

Le traîneau d'évacuation et le VTT doivent être positionnés face vers l'arrière de la remorque comme sur la photo qui suit :



Le VTT doit être amarré à l'avant à l'aide du treuil et à l'arrière avec les sangles comme sur les photos suivantes :







Procédure opérationnelle normalisée

Sujet : Utilisation du traîneau d'évacuation médicale (1514)

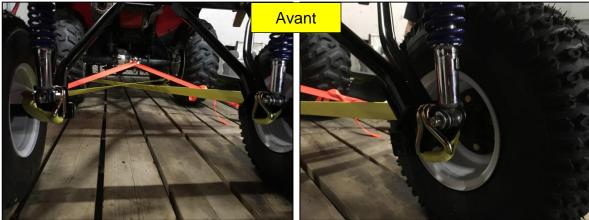
En vigueur le : 16 octobre 2018

Révisée le :

Le traîneau d'évacuation médicale doit être adéquatement amarré à la remorque.

Il doit être fixé comme sur les photos qui suivent :





Approuvé : Page 8 sur 12 Code : PON-028

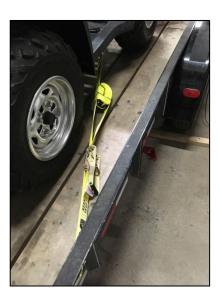


Procédure opérationnelle normalisée

Sujet : Utilisation du traîneau d'évacuation médicale (1514)

En vigueur le : 16 octobre 2018

Révisée le :





7. Amarrage du traîneau sur le VTT :

Le traîneau et le VTT ne sont pas amarrés ensemble lorsqu'ils sont dans la remorque. Pour les amarrer, suivre les étapes suivantes :

- Descendre le VTT de la remorque;
- Enlever la pôle de la « braquette » afin de pouvoir la bouger;
- Descendre le traîneau d'évacuation « à bras » de la remorque;
- Amarrer adéquatement le traîneau d'évacuation sur la boule du VTT.



Procédure opérationnelle normalisée

Sujet : Utilisation du traîneau d'évacuation médicale (1514)

En vigueur le : 16 octobre 2018

Révisée le :

8. Utilisation du traîneau d'évacuation médicale

a. Nombre d'intervenants sur le VTT et dans le traîneau d'évacuation médicale :

<u>Deux personnes maximum</u> peuvent embarquer sur le <u>VTT</u>. En aucun cas, il est toléré que le VTT transporte plus de deux (2) intervenants.

<u>Deux personnes maximum</u> peuvent également prendre place <u>à bord du traîneau</u> d'évacuation médicale. Deux intervenants ou un intervenant et une victime.

Le conducteur doit obligatoirement porter le casque inscrit « conducteur » et l'intervenant (TAP ou pompier/premiers répondants) qui est dans le traîneau, doit obligatoirement porter le casque inscrit « traîneau ». De cette façon, ils pourront, au besoin, se parler lors du transport de la victime.

b. Amarrage de la civière dans le traîneau d'évacuation médicale :

Lorsqu'une victime est transportée à bord du traîneau d'évacuation médicale, elle doit être préalablement installée dans une civière. Cette civière doit être attachée dans le traîneau au moyen des sangles prévues à cet effet.

La civière doit être orientée pour que la tête de la victime soit vers l'arrière du traîneau. De plus, la civière doit être avancée le plus possible vers l'avant du traîneau pour que le siège de l'intervenant soit vis-à-vis la tête de la victime et non vis-à-vis son épaule.







Procédure opérationnelle normalisée

Sujet : Utilisation du traîneau d'évacuation médicale (1514)

En vigueur le : 16 octobre 2018

Révisée le :





Cependant, si la victime n'est aucunement blessée, elle peut être transportée dans le traîneau d'évacuation sans être immobilisée dans la civière. La civière doit tout de même être attachée dans le traîneau au moyen des sangles prévues à cet effet et la victime doit être assise dans la civière.

Approuvé : (Y) | Page 11 sur 12 | Code : PON-028



Procédure opérationnelle normalisée

Sujet : Utilisation du traîneau d'évacuation médicale (1514) En vigueur le : 16 octobre 2018 Révisée le :

c. Mesures de sécurité :

Les mesures de sécurité suivantes doivent être prises en compte lors de l'utilisation du traîneau d'évacuation médicale :

i. Virages serrés :

Lorsque nous devons faire un virage serré, la pole du traîneau d'évacuation peut entrer en contact avec les roues arrière du VTT. Le conducteur du VTT doit donc être très vigilant afin d'éviter tout bris possible.





ii. Pente abrupte:

Si le VTT et le traîneau doivent circuler sur une pente abrupte ou dans un sentier accidenté (pente dans le sens de la longueur du VTT et du traîneau), celui-ci pourrait se renverser.

Les intervenants doivent être très vigilants, adapter leur vitesse et au besoin, retenir le traîneau pour ne pas qu'il se renverse.

Prendre note que le traîneau est tout de même très stable et qu'il faut que la pente soit très abrupte pour que celui-ci se renverse.